



Informations de la FECH



Le test en terrain est l'une des étapes de sélection qui est actuellement soutenue par la contribution à l'élevage de la Confédération. Élevée par Nicole & Jürg Meyer-Erni, la jument sélectionnée CH My Way (par Mylord Carthago-Quasimodo Z-Grandeur) a participé à ce test en 2024.

© Katja Stuppia-FECH

Révision de l'ordonnance sur l'élevage État actuel de la procédure de consultation

En janvier, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a lancé la consultation sur le paquet agricole 2025. Dans la révision totale de l'ordonnance sur l'élevage (OE), c'est surtout une adaptation qui suscite actuellement une grande opposition. L'élevage suisse de chevaux demi-sang devrait à l'avenir être exclu de la contribution à l'élevage par la Confédération. La Fédération d'élevage du cheval de sport CH (FECH) et la Fédération suisse des franchises-montagnes (FSFM) ont élaboré une prise de position commune. Celle-ci sert également de base à la discussion au sein des autres organisations de la branche comme Swiss Equestrian, Equi-Scope et les autres associations d'élevage chevalin. L'objectif est de coordonner les interventions dans le cadre de la consultation afin de pouvoir présenter un front uni et fort face à la Confédération.

La FECH a en outre rassemblé dans un argumentaire des faits qui expliquent quelles seraient les conséquences de la suppression de la promotion de l'élevage pour l'élevage suisse de chevaux demi-sang. Cet argumentaire doit aider à sensibiliser les politiques et la société à ce problème.

La procédure de consultation a pris fin le 1^{er} mai. Les nouvelles ordonnances entreraient en vigueur le 1^{er} janvier 2026.

Extrait de l'argumentaire de la FECH

Pourquoi les subventions à l'élevage sont nécessaires pour l'élevage suisse de chevaux demi-sang?

L'élevage de chevaux demi-sang en Suisse possède une **longue tradition**. Ses débuts remontent à l'élevage des « Cavalli della Madonna » au Monastère d'Einsiedeln, il y a déjà plus de 1000 ans. Avec environ **37 % de tous les équidés** de Suisse, le **demi-sang** représente le plus grand groupe parmi les différentes races. À peu près 28 % de ceux-ci sont issus de l'élevage suisse.

Le cheval de sport suisse est issu de l'agricul-

ture, majoritairement détenu sur des exploitations agricoles et a un besoin essentiel de produits issus de l'agriculture. De plus, 84 % de tous les chevaux d'élevage de l'élevage suisse de chevaux demi-sang sont détenus dans une exploitation agricole.

Pour beaucoup d'agriculteurs, la « chaîne de valeur cheval » est un pilier important de la **diversification**. Elle permet des revenus supplémentaires et contribue souvent à assurer leur existence. En cas de disparition de l'élevage suisse de chevaux demi-sang, c'est en particulier dans le domaine de l'élevage et de la formation que beaucoup de **savoir-faire** serait perdu.

Le cheval demi-sang suisse est un véritable médiateur **entre la campagne et la ville**. Dans l'économie de notre pays, il génère un chiffre d'affaires annuel d'environ **240 millions** de francs suisses.

Les éleveurs de chevaux de sport suisses produisent selon les **conditions suisses** et satisfont à des standards élevés en matière de bien-être et de santé animale. De plus, ils sont liés aux bases légales helvétiques concernant l'aménagement du territoire, la fiscalité, ainsi que les conditions salariales et de travail. Afin que leurs produits suisses puissent concurrencer le marché des chevaux importés facilement et à bas prix, ils ont besoin d'**organisations d'élevage fortes**.

La suppression des contributions à la promotion de l'élevage met en péril l'existence de l'élevage suisse de chevaux de sport. Des siècles de travail d'élevage seront réduits à néant et l'agriculture suisse se verra retirer une source de revenus durable.

Pour toutes ces raisons, nous demandons aux représentants politiques des cantons et des interprofessions de s'opposer à la suppression prévue de l'aide à l'élevage accordée à l'élevage suisse de chevaux demi-sang. Nous les remercions de leur soutien dans cette affaire qui est existentielle pour l'élevage. **Le comité de la FECH**

Concours des juments sélectionnées On cherche Miss Suisse 2025 !

Le samedi 12 juillet, le Haras National Suisse d'Avenches sera à nouveau le lieu de présentation des plus belles jeunes juments de l'élevage suisse de chevaux de sport. Une cinquantaine de candidates se présenteront pour le titre de jument sélectionnée CH et la meilleure 3 ans sera élue « Miss Suisse 2025 ».

Les juments de 3 ans se sont qualifiées lors du test en terrain en équitation. Elles y ont été jugées sur leur extérieur, au saut en liberté et sous la selle. Pour participer, les juments de 4 ans doivent être qualifiées d'ici au 11 juillet pour le championnat de Suisse des jeunes chevaux en saut ou en dressage. Elles seront présentées par les jeunes éleveurs dès 9h, à la main, au pas et au trot. Certaines seront également à vendre.



Les gagnantes 2024 des juments de 3 ans : *Diva de Luxe CH (Diacontinus-För Edition-Grand Cru)* et *Darleen SZ CH (Sweet Hero-De Niro-Don Gregory)*. © Katja Stuppia-FECH

Ce concours permet aux cavaliers de sport de trouver un cheval prometteur. De plus, le fait d'assister au jugement, de discuter et d'échanger des informations avec les éleveurs en fait le premier temps fort de l'année pour l'élevage. L'après-midi, après la deuxième appréciation des juments de 3 ans, les meilleures seront classées et honorées et la Miss Suisse 2025 sera proclamée !

Le concours des juments sélectionnées, une manifestation à ne pas manquer ! À suivre sur ClipMyHorse. Horaires sur swisshorse.ch



La gagnante des juments de 4 ans en 2024 : *Zoja von Buchmatt CH (Zonik-Danone-Wolkenstein II)*.

© Katja Stuppia-FECH